



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 septembre 2020

### **Élection législative partielle 2ème circonscription de La Réunion – 1<sup>er</sup> tour**

Les électeurs de la 2ème circonscription de La Réunion ont été convoqués ce jour pour procéder à l'élection de leur député à l'Assemblée nationale.

96 228 électeurs ont été convoqués dans 137 bureaux de vote sur les communes de La Possession, Le Port et une partie de Saint Paul. 14 578 électeurs ont votés : 13 554 se sont exprimés, 574 ont réalisé un vote nul et 450 un vote blanc.

Sous réserve de la proclamation définitive des résultats par la commission de recensement des votes, les résultats provisoires sont les suivants (en % exprimés) :

Karine Lebon	52,15 %
Audrey Fontaine	15,83 %
Philippe Robert	6,19 %
Alain Bénard	5,41 %
Patrick Serveaux	4,80 %
Jean-François Nativel	3,83 %
Charles Moyac	3,25 %
Laurence Lougnon	1,98 %
Michelle Lartin-Graja	1,58 %
Jacques Elie Dijoux	1,43 %
Hary Grondin	1,41 %
Daville Verdun	1,13 %
Rémy Massain	0,82%
Jean-Philippe Desby	0,20%

Le taux de participation provisoire est de 15,15%

**Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle**

Tél : 02 62 40 77 77  
Mél : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter et Facebook @Prefet974